



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème} (11 ^{ème})
Nom de site	37_REPOS_75020	Numéro	75111_058_07
Adresse du site	37, rue du Repos	Hauteur	R + 6 (19 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/10/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/10/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (report CCTM)	17/10/2018
Historique et contexte	Suite CCTM du 4 septembre azimute 150° à la place de 140°

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 150° et 300°.		
Distance des ouvrants	5 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	150° < 3 V/m et 300° < 3 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 9 Az 140°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Les deux antennes, de type panneau, seront intégrées dans deux fausses cheminées.		
Zone technique	La zone technique sera située également en toiture, invisible depuis la voie publique, et sera raccordée aux antennes par des câbles (fibre optique).		
Hauteur antennes/sol	20,90 m		

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



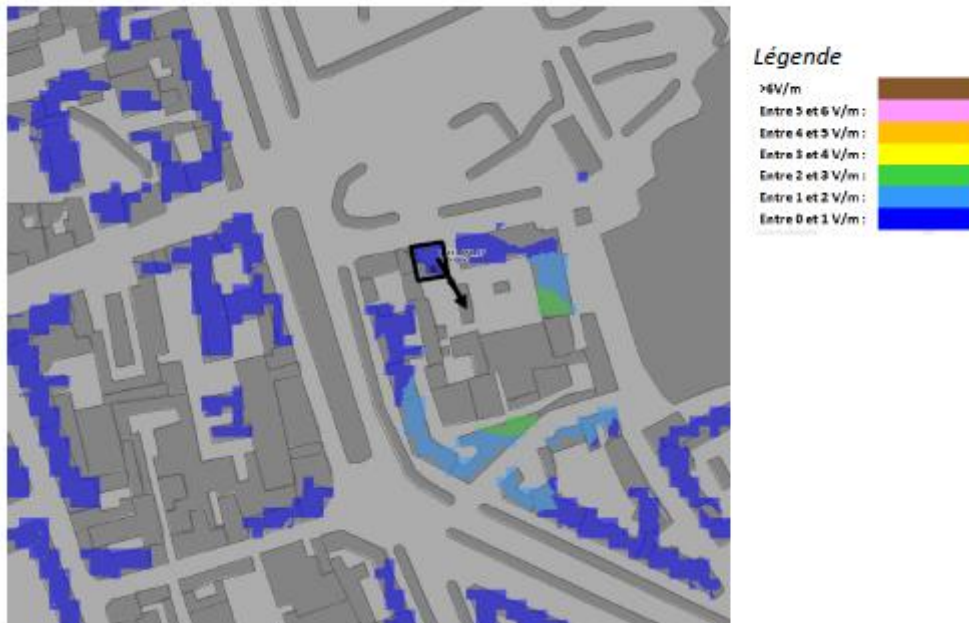
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 10 m.



	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16 m	10 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Antenne non visible

Etat projeté :





Vue des Azimuts

